Envoyé en préfecture le 04/11/2025
Reçu en préfecture le 04/11/2025
Publié le
ID : 064-216400655-20251103-2025_52-DE

ASCAIN - AZKAINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES ERREPUBLIKA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 3 novembre 2025 à 19h00 /
2025eko azaroaren 3ko biltzarra, arratseko 19:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
28 octobre 2025 / 2025eko urriaren 28a	27	19

Etaient présents / Hor izenak :
Jean Louis FOURNIER, Frédéric CARRICABURU, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Francis DOMANGÉ, Xalbat GARAT, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Sylvie MULLON, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA
Ont donné pouvoir / Ahalmena utzi dutenak :
Laetitia LAC (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Didier ISASA (k) à Bénédicte LUBERRIAGA (ri) Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)
Antoine COGNAUD (k) à Marc GRACY (ri)
Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)
Absents / Hor ez izenak : Nicolas DANEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS, Murielle ARREGUI
Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2025-52 Signature convention avec HSA pour les 6 logements locatifs sociaux du programme 'Etxezaharreta' - Décision modificative n° 2 Budget Principal 2025/ 'Etxezaharreta' proiektuko 6 bizitegi sozialendako HSA-rekin hitzarmenaren izenpetzea -2025eko Orokorra Buxetaren 2. erabaki moldatzailea
HSA (Habitat Sud Atlantic) est titulaire d'un permis de construire pour un programme de construction de 6 logements sociaux rue Etxezaharreta répartis comme suit : 4 en logements locatifs sociaux (2 PLUS et 2 PLAI) et 2 en accession sociale (BRS).
Afin de permettre la réalisation de ces 6 logements sociaux, il est demandé à la Commune de s'engager à participer au financement de l'opération à hauteur de 48 000 € (8 000 € x 6 logements) pour un coût total de revient de l'opération estimé à 1 527 448 € TTC (versement de l'aide en deux fois : 50 % au début des travaux et 50 % à la livraison).
Ces 6 logements sociaux seront composés de la manière suivante : 2 T2, 1 T3 et 3 T4.
Il convient d'autoriser le Maire à signer la convention correspondante avec Habitat Sud Atlantic.
Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré,
DÉCIDE d'attribuer une subvention de 48 000 € à Habitat Sud Atlantic pour une aide au financement de la construction des 6 logements locatifs sociaux situés rue Etxezaharreta.
PRÉCISE que l'aide sera versée en deux fois : 50 % au début des travaux et 50 % à la livraison des logements.
AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante et tous documents nécessaires à ce dossier.
PROCÈDE à la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal 2025 de la Commune de la manière suivante :

Section INVESTISSEMENT - Dépenses

Article(Chap) - Fonction - Opération	*Montant*
20422 (204) : Bâtiments et installations - 020	+24 000,00
21311 (21) : Bâtiments administratifs - 020 - 16	-24 000,00

Adopté par 20 voix pour et 3 abstentions (Bénédicte LUBERRIAGA, Didier ISASA, Jean Pierre MOUHICA)

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.
Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER